



Solidaires Finances Publiques
VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte
94 040 CRETEIL Cedex



Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) de 2 octobre 2018

Cette réunion avait pour objet :

- 1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 12/06/2018
- 2) Compte rendu d'utilisation des crédits d'actions locales au 28/09/2018
 - répartition du budget,
 - reliquat budgétaire et son utilisation (sortie au Manoir de Paris et autre sortie à envisager).
- 3) Point sur la restauration :
 - restaurants financiers et restaurants conventionnés,
 - coins repas.
- 4) Prestations SRIAS.
- 5) Questions diverses.

Monsieur CAZALBOU préside pour la première fois cette instance, venant d'être nommé nouveau Directeur des Douanes d'Orly depuis hier.

1) Le PV de la séance du 12/06/2018 : a été approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu d'utilisation des crédits d'actions locales au 28/09/2018 :

- Répartition du budget :

- Arbre de Noël : (spectacle, goûters, e-cadeaux des 3/14 ans) : 49 397 € (prévisionnel) ;
- Sortie Retraités : 5 806 € ;
- Colis solidarité : 1 080 € ;
- Conseillère juridique : 1 390 € ;
- Psychologue : 2 046 € ;
- Les mini-colos : 17 535 € ;
- E-cadeaux 15/16 ans : 3 333 € (prévisionnel) ;
- Coins repas : 2 300 €.

Nouveauté : suite au nouveau marché régional, il n'y a plus de chèques cadeaux papier, mais des e-tickets. Nous avons eu un échange sur les inconvénients générés par cette dématérialisation : soit vous les utilisez pour un achat sur internet, soit vous pouvez les rematérialiser, mais vous ne pourrez alors les dépenser que par tranche de 10 €. La partie non consommée ira sur un compte d'attente, reportable sur l'année d'après (et peut être même au-delà).

ATTENTION : il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire sur MIKADOS pour bénéficier de l'arbre de Noël et des e-cadeaux.

- Reliquat budgétaire et son utilisation :

Pour les actifs en poste dans le Val-de-Marne, et n'ayant pas bénéficié d'une autre prestation (arbre de Noël, mini colo), deux sorties sont envisagées :

- [Le Manoir de Paris](#) le vendredi 16 novembre à 20h, avec apéritif dînatoire à 21h30 et le samedi 24 novembre à 17h, avec apéritif dînatoire à 18h. Il sera demandé une participation de 6 € pour une prestation qui coûte entre 50 à 54 € par personne. La différence étant financée par l'action sociale.
- Le [Laser Game](#) (3 parties + cocktail dînatoire) le vendredi 23 novembre à 19h30. Une participation de 5 € sera demandée pour une prestation qui coûte 42 €. La différence étant également financée par l'action sociale.
- La valeur des e-cadeaux a été portée de 24 à 25 € par enfant.

3) Point sur la restauration :

- Restaurants financiers et restaurants conventionnés :

Trésorerie de Cachan : Le temps d'attente aux caisses au CROUS pose problème, des améliorations sont à l'étude.

Choisy-le-Roi : Le remplacement de la hotte qui ne fonctionne plus depuis 2 ans sera évoqué en CHSCT car cela ne relève pas des attributions du CDAS.

- Coins repas :

Les besoins ont fortement augmenté (achat de petits et gros électro-ménagers).

4) Prestations SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) :

Coupons sport : La campagne 2018 n'est pas encore ouverte, les modalités pratiques d'attribution sont modifiées :

- les familles qui ont bénéficié de chèquiers en 2016 et 2017 ne pourront y prétendre cette année,
- le montant du chèque sera de 30 €,
- Chaque agent ne pourra bénéficier que d'un chéquier s'il n'a pas d'ayant droits, et de deux chèquiers maximum s'il a un conjoint et/ou des enfants mineurs ou à charge.

Chèques nuitées : Des « chèques nuitées » peuvent être remis aux nouveaux arrivants dans le Val-de-Marne sans solution immédiate de logement ou dans certaines situations exceptionnelles (rupture de logement).

5) Questions diverses.

Le catalogue hiver/printemps EPAF est arrivé. Les inscriptions sont à saisir en ligne sur le site de l'EPAF (www.epafvacances.fr) :

- du 1er octobre au 18 novembre 2018 pour les séjours d'hiver,
- du 1er décembre 2018 au 8 janvier 2019 pour ceux du printemps.

Prochain groupe de travail CDAS : le 13 décembre 2018.

Vos représentant(e)s au CDAS :

Titulaires : Chaïma AIT-OUNEJAR, Christelle FERREIRA, René GUSSE ;
Suppléant(es) : Céline MOREAU, Frédérique BOREL, David FERREIRA.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.